

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Regroupement des 4 cartes CFF à l'administration.

Depuis le mois de février 2009, la Municipalité met à disposition de la population 4 cartes journalières CFF, soit deux gérées par l'antenne imérienne de l'agence de voyage Croisitour et deux par l'administration. Ce système se terminera à la fin de ce mois. Dès le 1^{er} décembre 2009, un regroupement de ces cartes sur un seul point de vente interviendra. Dès cette date, seul le bureau du contrôle des habitants, sis rue Agassiz 4 et atteignable par téléphone au 032 942 44 72, offrira la possibilité d'acheter quotidiennement ces quatre cartes journalières au prix de CHF 35.- l'unité pour un retrait effectué au guichet et CHF 38.- l'unité en cas d'envoi de la carte. Pour mémoire, ces cartes journalières donnent la possibilité de voyager un jour sur l'ensemble du réseau des chemins de fer fédéraux et à demi-prix sur certaines lignes privées.

Saint-Imier, le 18 novembre 2009

(cm)